
A fleur de justice

Maghreb-Machrek

Tahar Moussaoui

Liège, 2020

Maroc :
Impossible « transition démocratique »
(1997)

Le 14 décembre 1990, une grève générale, à l'appel de deux syndicats CDT et UGTM (1), se transforme en révolte populaire à Fès, Tanger, Kénitra, Béni-Mellal et Sidi Kacem. La révolte s'étend à Rabat le 15 décembre et à Marrakech le lendemain. La répression est immédiate et brutale. Bilan : plus de 60 morts, des centaines de blessés et plus de 1000 arrestations (2).

Vitalité de la mobilisation populaire

Pourtant la paralysie relative qui frappe habituellement le mouvement de masse sous l'effet d'une répression violente ne se produit pas cette fois. En effet, à la faveur de la guerre du Golfe, l'effervescence dans les lycées et les universités est telle, au début de janvier 1991, que le régime est contraint de fermer les établissements scolaires jusqu'à nouvel ordre. Le 28 janvier, c'est la grève générale de soutien à l'Irak. Le 2 février surtout, une manifestation de soutien au peuple irakien se déroule à Rabat et regroupe plus de 500.000 personnes : la manifestation pacifique la plus massive de toute l'histoire récente du pays. Depuis, l'essor du mouvement de masse n'allait plus se démentir. Il allait graduellement toucher toutes les couches sociales :

- *ouvriers* : à signaler en particulier la grande grève des cheminots, déclenchée début février 1993, qui dura plus d'un mois et se termina par une victoire.

- *paysans*, étudiants, petits commerçants, enseignants, travailleurs de la santé, handicapés (pour la première fois dans l'histoire du pays);

- prisonniers politiques et de droit commun : La révolte des détenus de la prison de Khénifra (Maroc central) en janvier 1995 a fait 3 morts (dont 2 gardiens) et plus de 15 blessés;

- *chômeurs* : les diplômés-chômeurs en particulier ont donné un bon exemple de courage et d'esprit d'initiative. Malgré les arrestations continues et la répression, ils auront tout essayé : constitution d'une association pour les unir à l'échelle nationale, sit-in, grèves de la faim, marches de protestation, manifestations...

- *femmes* : elles ont su organiser des grèves très dures dans les usines de textile (qui emploient principalement une main-d'œuvre féminine) à Salé, Rabat, Casablanca... En 1992, L'Union de l'Action Féminine (proche de l'OADP) lança une vaste campagne pour la révision de l'actuel Code de statut personnel (qui lèse gravement les droits fondamentaux de la femme). La campagne prit la forme d'une pétition visant à recueillir un million de signatures. A travers rassemblements, conférences et débats

dans la plupart des grandes villes marocaines, la campagne obtint un net succès : plusieurs centaines de milliers de signatures furent recueillies (3).

Le mouvement de masse partait d'un niveau de conscience plus élevé : le régime et ses représentants sont désormais, sur une très large échelle, perçus comme des ennemis. Et la haine à leur encontre s'exprime tant directement que par sympathies et antipathies interposées : pour l'intifada, pour le peuple irakien..., contre le régime saoudien, contre les princes koweïtiens...

Le mouvement de masse allait aussi utiliser les formes de lutte les plus variées, certaines très avancées : occupations de terres, occupations d'usines, manifestations, rassemblements de protestation devant administrations concernées, sit-in, grèves générales sectorielles très suivies et répétées (enseignement, santé, banques), grèves de la faim, grèves tournantes (université) et, enfin, grève générale du 5 juin 1996 qui se transforme en révolte populaire spontanée à Tanger : heurts violents avec la police et incendies de succursales de banques...

Les manifestations en particulier, et contrairement au passé, ne sont plus le fait des seuls étudiants ou lycéens, comme le montre celle des habitants de Zaouït Chihk (petite ville du Maroc central) en mai 1993, ou celle, non loin de là, des petits commerçants de Khénifra en janvier 1995, ou encore celle des handicapés à Rabat en octobre 1995 et, en novembre 1996, celle des habitants de plusieurs quartiers populaires de Fès qui protestaient contre l'augmentation des factures d'eau et d'électricité.

La vitalité du mouvement de masse se manifeste sous d'autres formes et dans d'autres domaines :

- le développement du mouvement qui revendique la reconnaissance de la langue et de la culture berbères : multiplication des associations, revues, travaux universitaires, apprentissage en privé de l'alphabet berbère, congrès et manifestations (4).

- La naissance et le développement impressionnant de nombreuses associations qui œuvrent dans pratiquement tous les domaines où l'Etat a fait faillite : environnement, santé, droits de l'homme, protection des enfants et des handicapés, promotion et intégration de la femme et, *last but not least*, lutte contre la corruption. Signalons ici en particulier l'association Solidarité féminine dont le travail a été couronné, en décembre 1996, par le « Prix Droits de l'Homme de la République française » (5).

- Une plus grande liberté de parole (liberté « informelle », conquise, que le régime ne peut plus endiguer) : les anecdotes politiques prolifèrent, tantôt amères tantôt cinglantes. Le spectacle d'humour prend pour cible les tares du régime : les cassettes de l'humoriste Bziz se vendent comme des petits pains, mais sous le manteau, dans les quartiers déshérités (6).

Un régime sur la défensive

Face au mécontentement des masses, le régime marocain se trouve dans une situation difficile et de plus en plus défensive. Il ne peut pas répondre à ce mécontentement par des concessions économiques

suffisantes pour l'apaiser : les caisses de l'Etat ont été vidées par le coût de la guerre du Sahara, les énormes intérêts de la dette extérieure, plusieurs années de sécheresse, la chute des prix et des ventes des phosphates, la gabegie et les détournements des deniers publics sur une large échelle et, enfin, un système fiscal qui, allié à la corruption, fait payer tout le monde sauf les riches. De plus, de telles concessions, si le régime pouvait les faire, ne toucherait que le secteur public - secteur maintenant réduit à la portion congrue après la vague de privatisations des dernières années.

Le régime ne peut pas non plus répondre au mécontentement par la seule répression. D'une part, la fin de la guerre froide - l'ombre de laquelle le régime avait bénéficié d'un soutien extérieur quasi inconditionnel de la France et des Etats-Unis - et, d'autre part, le conditionnement de l'aide européenne à une amélioration de la situation des droits de l'homme et les pressions américaines dans le même sens, obligent le régime à un peu de retenue ou du moins de discrétion. On se souvient qu'en 1990, le Département d'Etat américain avait consacré 13 pages accablantes dans son rapport annuel sur les droits de l'homme dans le monde. On se souvient aussi que, le 4 janvier 1992, le Parlement européen avait voté une résolution condamnant, pour la treizième fois, le Maroc comme Etat de non-droit, qu'une quatorzième allait suivre et que ce même Parlement, pour les mêmes raisons, avait décidé, le 15 janvier 1992, de reporter la mise en œuvre du quatrième Protocole financier avec le Maroc.

Certes la persécution, l'emprisonnement et la torture des démocrates (syndicalistes ou militants politiques) continuent, mais le régime s'efforce de n'y recourir qu'en dernière instance et le moins souvent possible. L'assassinat de deux militants syndicaux, début 1997, à Agadir et Safi s'explique bien sûr par le fait que le régime veut maintenir un climat de terreur dissuasive, mais aussi par le fait qu'il veut à la fois se débarrasser de « perturbateurs irrécupérables » et, vis-à-vis de l'extérieur, laisser planer le doute sur l'identité de leurs assassins. Il y a une dizaine d'années, il les aurait fait disparaître sans se gêner. Une nuance cependant : le régime ne prend des gants que lorsque la répression directe d'un militant risque de faire des vagues à l'extérieur. Le commun des mortels, lui, continue d'être traité sans ménagements : les morts en détention préventive dans les locaux de la police se comptent par dizaines.

Ainsi, parce qu'il ne peut plus répondre au mécontentement par seule répression, le régime va alors, pour gagner du temps, multiplier les concessions politiques mineures. Voici la plupart de celles qu'il a faites depuis 1990 et les résultats qu'il en escomptait :

1. La légère réforme du Code statut personnel en 1993, la ratification de la Convention pour l'abolition de toutes les formes de discrimination contre la femme en 1993 et la désignation, pour la première fois, de quatre femmes aux postes de secrétaires d'Etat en 1997 ont pour objectif de désorienter le mouvement féminin, d'y semer un esprit d'attente en créant des illusions sur un changement qui viendrait du régime lui-même.

2. La création d'un Conseil consultatif des droits de l'homme et d'un ministère de même nom en 1990, l'ajout d'un préambule sur les droits de l'homme à la Constitution amendée en 1992, l'abrogation par le parlement de l'article 338 du Code pénal en juin 1994 (7), l'amnistie partielle en juillet 1994 qui a fait suite à la libération de certains « disparus » des centres de détention clandestins comme celui de Tazmamart - toutes ces mesures ont un triple objectif : (a) donner le change aux puissances quant au respect des droits de l'homme ; (b) tenter de juguler la mobilisation (des familles, sympathisants et organisations des droits de l'homme) qui s'était développée à partir et autour des prisonniers politiques engagés tout au long des dernières années, dans de nombreuses et tenaces grèves de la faim (8) ; (c) apaiser doublement les partis d'opposition parlementaire : d'abord en répondant à leur plainte périodique de ce que la situation des droits de l'homme au Maroc ternissait l'image du pays et faisait du tort à sa lutte pour son « unité territoriale » (question du Sahara), ensuite, en allégeant leur embarras devant leur propre clientèle : un assez grand nombre des prisonniers libérés appartient à ces partis.

3. L'amendement par deux fois de la Constitution (1992 et 1996), la révision des listes électorales, l'engagement pris de garantir la « transparence et la régularité » des élections ont pour but de garder les partis de l'opposition traditionnelle dans le giron du régime et, éventuellement, de les amener à former un gouvernement. Le régime pourrait de la sorte utiliser ce qui leur reste de capacité de récupération et d'étouffement de la volonté de lutte des masses pour obtenir un répit.

4. L'instauration d'un bulletin d'information en berbère à la télévision (juin 1993), la décision, pas encore entrée en pratique, d'enseigner la langue berbère dans les établissements scolaires (août 1993), la libération avant la fin de leur peine de militants de la cause berbère (9) visent, d'abord, à désarçonner le mouvement berbère en y créant des divisions et de fausses attentes, ensuite, à attiser les conflits entre tous les opposants au régime (toutes tendances confondues) dans les rangs desquels la question berbère est loin de faire l'unanimité, enfin, à utiliser cyniquement une revendication légitime pour spéculer sur les différences ethniques et diviser les rangs du peuple.

De telles manœuvres, le régime y est d'autant plus contraint que ses propres rangs sont travaillés par des conflits de plus en plus visibles : (a) son aile « islamiste » commence à s'en éloigner ; (b) la grande bourgeoisie industrielle et financière liée aux marchés occidentaux est de plus en plus dérangée dans ses activités par la corruption généralisée des administrations et de la justice - corruption dont cette bourgeoisie a d'abord largement profité - et par la concurrence déloyale des entreprises tentaculaires du roi (10) ; (c) la famille royale elle-même n'échappe pas aux conflits. En témoigne le fait qu'une partie des doléances de cette bourgeoisie est publiquement relayées par le neveu de... Hassan II (11). Les rumeurs persistantes sur la précarité de l'état de santé de ce dernier attisent les convoitises de tout l'entourage ; (d) les petits soldats (le gros de toute armée) sont frappés de plein fouet par la cherté de la vie et s'en

plaignent à l'unisson avec le peuple - aux luttes et aux sympathies duquel ils sont forcément sensibles : début février, plus de 2000 militaires de la garnison de Mahbès (Sahara) choisissent de désertre et passent en Algérie; en mai de la même année, 310 militaires, ayant refusé de se battre aux côtés du régime saoudien contre l'Irak, sont ramenés rapidement au Maroc et 100 d'entre eux sont exécutés dès leur arrivée.

Une « opposition réformiste » sans perspectives

Les partis de l'opposition parlementaire (Parti de l'Istiqlal, Union Socialiste des Forces Populaires, Parti du Progrès et du Socialisme et Organisation de Travail Démocratique et Populaire) se trouvent, aujourd'hui comme hier, entre deux feux. Les classes qu'ils représentent (bourgeoisie nationale, couches aisées de la petite bourgeoisie) sont des classes exploiteuses et ont, de ce fait, peur du mouvement de masse. Mais ces classes sont aussi relativement opprimées par l'impérialisme et ses alliés locaux : grands propriétaires fonciers modernes, grande bourgeoisie aux intérêts liés à l'import-export et la bourgeoisie bureaucratique d'Etat). Résultat : elles désirent ardemment des réformes qui allégeraient cette oppression mais qui, fondamentalement, ne remettraient pas en cause le statut quo social. Certains "barons" des partis de cette opposition ont des intérêts directs au maintien d'une grande partie de cette situation. Exemples : le secrétaire général de l'Istiqlal possède la plus grande flotte de pêche hauturière du pays ; l'un des membres de la direction de l'USFP est un grand propriétaire foncier de la région de Sidi Kacem.

Le développement de la lutte des masses va alors approfondir la contradiction entre, d'une part, les aspirations, les exigences et la voie que celles-ci commencent à suivre - en tâtonnant, mais qui, fondamentalement, n'est pas la voie réformiste en ce qu'elle n'attend de gain que d'elle-même - et, d'autre part, les mots d'ordres et la voie que les partis de l'opposition parlementaire proposent : des élections non frauduleuses, une victoire à ces élections, un gouvernement libre de ses mouvements - tous éléments absolument hypothétiques.

De fait, et après 40 ans de corruption systématique pour domestiquer les opposants, la réaction populaire, face à l'entêtement des partis d'opposition à participer au jeu du régime, est on ne peut plus perspicace. Elle interprète cet entêtement comme un désir de s'assurer et d'assurer à leur clientèle "une part du gâteau". Dans ce cadre, nombre d'éléments du peuple sont aussi amenés à participer à ce jeu, non parce qu'ils en attendent politiquement quelque chose, mais par mesure préventive (éviter d'éventuelles tracasseries dues à une non-participation pour défiance proclamée) ou dans un but lucratif (monnayer leur vote puisque de toute façon on les oblige à voter). Mieux : c'est parce qu'ils n'en attendent politiquement rien qu'ils n'envisagent leur participation que sous les aspects pragmatiques, individuel et immédiat. Résultat : ils se laissent corrompre (aspect négatif), mais (aspect positif) ils ne se font aucune illusion ni sur le régime ni sur les partis d'opposition qui entrent dans son jeu.

Dans un tel cadre, les partis d'opposition considèrent le mouvement de masse non comme la base de la lutte, mais comme une « crise », et ne vont s'en occuper que dans la stricte mesure où ils peuvent l'utiliser comme moyen de pression dans leurs négociations avec le régime. Il s'ensuit une érosion continuelle de ce qui reste de leur capacité de contrôle, de récupération et d'étouffement de ce mouvement.

L'effet le plus important de cette contradiction est l'aiguïsement des conflits au sein de ces partis. Au parti de l'Istiqlal, L'actuel secrétaire général à dû se maintenir à son poste pour éviter un éventuel éclatement suite aux divergences entre différentes tendances. A l'USFP, le conflit entre Yazghi et les barons du parti d'une part et Fqih Basri (rentré d'exil) et Amaoui (dirigeant de la CDT) d'autre part ont éclaté au grand jour (12). Au sein de la CDT elle-même, les tensions sont vives entre la tendance Amaoui et une tendance proche de la gauche non-parlementaire. La tendance Khiari au sein du PPS et celle de Talbi au sein de l'OADP - toutes deux opposées à la position officielle de leurs partis respectifs face aux concessions du régime - ont fini par opter pour la scission et ont chacune créé un nouveau parti.

La gauche non-parlementaire (PADS, an-Nahj, Mouvement pour la démocratie, etc...) n'échappe pas non plus aux divisions, en particulier entre partisans et opposants du boycott des élections. Cependant, ceux qui refusent d'entrer dans le jeu du régime sont apparemment plus nombreux et essaient d'encourager et de soutenir les mouvements de lutte des classes laborieuses comme le montrent leur entrisme dans la CDT, leur activité dans les mouvements de chômeurs-diplômés ou les associations des droits de l'homme. On peut en dire autant de certains mouvements « islamistes » : Les grèves, les manifestations des étudiants et leurs affrontements avec la police en février 1997 sont surtout le fait de ces derniers (13).

Conclusions

La situation dans le pays est favorable au mouvement de masse et peut être résumée ainsi :

1. Le régime est affaibli, isolé et divisé, et cela à un moment où il ne peut plus ni tromper les masses (il n'en a plus ni les moyens économiques ni le capital de confiance), ni les réprimer avec la même brutalité qu'auparavant (l'aide financière extérieure dépend en partie du respect, au moins apparent, des droits de l'homme);

2. Les partis de l'opposition parlementaire sont faibles face au régime, divisés entre eux, divisés en leur sein et ont perdu une grande partie de leur capacité de contrôle, de récupération et d'étouffement des luttes des masses;

3. Les forces d'opposition non-parlementaire (certaines tendances islamistes comprises), refusant de jouer le jeu du régime, n'ont d'autre choix que d'encourager et de soutenir (à leur façon et dans certaines limites) le mouvement de masse.

Les conditions externes sont donc favorables au développement du mouvement de masses. Les conditions internes le sont beaucoup moins.

Au peuple manquent encore les moyens de coordonner ses luttes, de faire profiter chaque nouvelle lutte de l'expérience des autres, de fixer à toutes des objectifs et des formes de lutte supérieurs.

Notes

(1) Le premier est proche de l'Union socialiste des forces populaires, tandis que le second est proche du parti de l'Istiqlal.

(2) Cf. M. Diouri, *Mémoire d'un peuple*, l'Harmattan, p. 159 et la chronologie trimestrielle de la revue *Maghreb-Machrek* (Paris, La Documentation française).

(3) Cf. M. Al-Ahnaf, « Maroc : le Code du statut personnel », *Maghreb-Machrek*, n° 145, 1994, pp. 3-26.

(4) Cf. J. Donnet, « Renaissance berbère au Maroc », *Le Monde diplomatique*, janvier 1995, p. 18; Amnesty International, *Rapport 1995* (paru en 1996), p. 237; A. Bounfour et S. Chaker, « Chronique des études berbères », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS (dernières livraisons).

(5) Cf. M. Donooux et L. Gateau, « L'essor des associations au Maroc : à la recherche de la citoyenneté », *Maghreb-Machrek*, n° 150, 1995, pp. 19-37.

(6) *Le Monde* du 8 mai 1996 et 29 mars 1997.

(7) Conçu en 1935 par l'occupant colonial pour réprimer les premières activités du mouvement d'indépendance, cet article permettait d'arrêter n'importe qui, n'importe quand, pour n'importe quoi, sous le prétexte nébuleux de « trouble de l'ordre public ».

(8) La plus récente grève de la faim, parmi les plus dures, est celle qu'ont observée 4 prisonniers politiques dans une prison de Rabat. L'un d'eux, Chbada, est mort après 64 jours de grève à la fin de 1989. La plus poignante est celle qui a eu lieu dans une prison de Marrakech en 1984. Poignante par sa durée (c'est la plus longue de toutes), mais aussi par la figure de l'un de grévistes : Belhouari. Animé par les valeurs révolutionnaires les plus pures, il est resté solidaire de ses camarades alors qu'il purgeait le dernier mois de sa peine : il est mort avant d'être libéré. Côté familles, il faut signaler la grève de la faim des parents des détenus, des disparus, des exilés et des martyrs à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'homme en décembre 1992.

(9) Ils ont été emprisonnés pour avoir revendiqué la reconnaissance de la langue et de la culture berbères lors du défilé du 1er mai 1994 à Tiflet et Khemisset et à Goulmima. Leur libération a été camouflée sous la forme d'une réduction de peine au jugement d'appel.

(10) Sur les entreprises du roi, cf. M. Diouri, *A qui appartient le Maroc?*, Paris, l'Harmattan, 1992.

(11) Cf. son surprenant article dans *Le Monde diplomatique* de sept. 1996.

(12) Cf. J. Berraoui, « Amaoui fragilise l'USFP et la Koutlah », *La Vie économique*, 21 mars 1997.

(13) Cf. *Le Monde* du 13 mars 1997 et *Le Monde diplomatique* de mai 1996.